# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: XILIX 1000 P

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0052

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

# Table des matières

Informations administratives	
Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
<ol> <li>5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage</li> </ol>	8
6. Autres informations	8

# Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

XILIX 1000 P		
XYLOFOR CTE 1000		

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT		
l'autorisation	Adresse	Marais Ouest 24680 Gardonne France		
Numéro de l'autorisation	'autorisation FR-2019-0052			
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0019379-0000			
Date de l'autorisation	10/05/2019			
Date d'expiration de l'autorisation	08/03/2028			

# 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ADKALIS
Adresse du fabricant	Marais Ouest 24680 Gardonne France
Emplacement des sites de fabrication	Marais Ouest 24680 Gardonne France

# 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot # 306/3 II Phase, GIDC 396 195 Vapi, Gujarat Inde
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	TAGROS Chemicals India Ltd
Adresse du fabricant	Marshalls road, Egmore Chennai 600 008 Tamil Nadu Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 Cuddalore, Tamil Nadu Inde

# 2. Composition et formulation du produit

# 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3- (2,2-dichlorovinyl)-2,2- diméthylcyclopropanecar boxylate de 3- phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	3,5
Alcohol C11, ethoxylé	C11-Oxoalcohol, ethoxylé		127036-24-2	931-927-7	5,34

### 2.2. Type de formulation

ME - Microémulsion

# 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée.
	Provoque des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin..

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

#### **Utilisation 1 - Traitement préventif**

#### Type de produit

développement)

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de Traitement préventif des bois de classe d'usage 1.

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: -

#### **Domaine d'utilisation**

Intérieur

Traitement préventif - classe d'usage 1 (Résineux et feuillus).

#### Méthode(s) d'application

Application superficielle / pulvérisation - Application superficielle / pulvérisation.

# Taux et fréquences d'application

Contre les insectes à larves xylophages : 100 g de produit dilué dans l'eau à 2,9 % w/w par  $m^2$  de bois (équivalent à 0,1 g de perméthrine  $/m^2$  de bois). - Contre les termites : 100 g de produit dilué dans l'eau à 5,7 % w/w par  $m^2$  de bois (équivalent à 0,2 g de perméthrine  $/m^2$  de bois). - - -

Traitement préventif classe d'usage 1 :

- Contre les insectes à larves xylophages : 100 g de produit dilué dans l'eau à 2,9 % w/w par m² de bois (équivalent à 0,1 g de perméthrine /m² de bois)
- Contre les termites : 100 g de produit dilué dans l'eau à 5,7 % w/w par m² de bois (équivalent à 0,2 g de perméthrine /m² de bois)

#### Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

# Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles de 0,5 L et 1 L en PEHD

Bidons de 2,5 L, 5 L et 6 L en PEHD

Fûts métalliques de 22 L avec couche de vernis époxyphénolique interne

Fûts de 25 L et 60 L en PEHD

Cuves de 220 L, 640 L et 1000 L en PEHD

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

# 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

# 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

# 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.2 Description de l'utilisation

#### **Utilisation 2 - Traitement curatif**

#### Type de produit

développement)

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de Traitement curatif des bois en situation de classe d'usage 1.

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: Larves|Insectes

#### Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Traitement curatif (bois résineux et feuillus non exposé aux intempéries et au lessivage).

#### Méthode(s) d'application

Application superficielle / pulvérisation / injection -

Application superficielle / pulvérisation.

Application par injection (toujours en combinaison d'une application superficielle).

# Taux et fréquences d'application

Traitement curatif par application superficielle : 300 mL de produit dilué dans l'eau à 10 % w/w par  $m^2$  de bois (équivalent à 1,1 g de perméthrine / $m^2$  de bois). - Traitement curatif appliqué par injection en combinaison d'un traitement superficiel : 20 mL de produit dilué dans l'eau à 10 % w/w par trou, 3 trous par mètre, 9 trous par  $m^2$ . - - - Traitement curatif par application superficielle :

300 mL de produit dilué dans l'eau à 10 % w/w par  $\rm m^2$  de bois (équivalent à 1,1 g de perméthrine / $\rm m^2$  de bois)

Traitement curatif appliqué par injection en combinaison d'un traitement superficiel :

20 mL de produit dilué dans l'eau à 10 % w/w par trou, 3 trous par mètre, 9 trous par m²

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel							
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles de 0,5 L et 1 L en PEHD							
a ombanago	Bidons de 2,5 L, 5 L et 6 L en PEHD							
	Fûts métalliques de 22 L avec couche de vernis époxyphénolique interne							
	Fûts de 25 L et 60 L en PEHD							
	Cuves de 220 L, 640 L et 1000 L en PEHD							
4.2.1 Consignes d'utilisation	spécifiques							
- Les traitements curatifs par injection s	sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.							
4.2.2 Mesures de gestion des	s risques spécifiques							
Se référer aux conditions générales d'util	lisation.							
	cations spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, secours et les mesures d'urgence pour protéger							
Se référer aux conditions générales d'util	lisation.							
4.2.4 Le cas échéant, les inst emballage	ructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son							
Se référer aux conditions générales d'util	lisation.							

4	4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit
(	dans des conditions normales de stockage
	Se référer aux conditions générales d'utilisation

Se référer aux conditions générales d'utilisation.	

# 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

-	Respecter I	es doses	d'application	du produit	et les cla	sses d'usages	autorisées.
---	-------------	----------	---------------	------------	------------	---------------	-------------

	-	Prévenir le resi	oonsable de la	mise sur le	e marché en ca	s de non e	efficacité du	traitement
--	---	------------------	----------------	-------------	----------------	------------	---------------	------------

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

-	Ne pas utiliser sur du bois qui peut	entrer en contact direct av	vec des denrées alir	mentaires ou de la nou	urriture pour animaux.

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection de catégorie III type 4 (EN14605) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter de lunettes de protection pendant la manipulation du produit concentré.
- Éviter le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

# 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience : placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne
pas faire boire ni vomir.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas
faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau
et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
ot du savon. En sas à appartion de signes à mitation, contacter le contre anapoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis
enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de
persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
Galder Ferribaliage errou la notice à disposition.
Les pyréthrinoïdes et les pyréthrines peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans
irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
4. Consigned nous upo diiminotion of sedu produit et de con embellose
.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes), les caniveaux, les cours d'eau, en plein
champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.
Conditions de stackers et deuxée de concernation de madeix deux des conditions
.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions
ormales de stockage
ormales de stockage - Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker à l'abri de la lumière.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
- Stocker à l'abri de la lumière.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans
Stocker à l'abri de la lumière.  - Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans
Stocker à l'abri de la lumière.  Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.  Durée de vie : 2 ans